

Image not found or type unknown



## Refus de me payer une vente réalisée

Par **DerMax**, le **06/03/2008** à **12:13**

Bonjour, j'ai effectué une vente sur le site priceminister. Le produit a été livré et l'acheteur c'est plaint de ne pas l'avoir reçu. Le service client du site m'a contacté, je leur ai donné le numéro de suivi du colis prouvant sa livraison et ensuite je n'ai eu aucune nouvelle. Depuis j'ai effectué une nouvelle vente sur le même site qui aurait dû m'être payée le mois dernier. J'ai donc contacté leur service client qui refuse de me la payer sous prétexte que la vente précédente "vous a été payée à tort." Ne sachant que faire et m'estimant dans mon droit je me permet de vous contacter.